

Commerce L'assemblée générale des commerçants industriels et artisans du pays de Vesoul (CIAPV) a eu lieu jeudi soir.

Oasis 3 s'est invitée aux débats

Inévitablement, le projet de création d'Oasis 3 à Pusey s'est invité à l'assemblée générale de l'association CIAPV (Commerçants, industriels, artisans du pays de Vesoul) qui a eu lieu jeudi soir dans les locaux de la CCI. A un moment où il était question de la création d'une association chapeautant la CIAPV et les Vitrines de Vesoul. Sujet sur lequel les deux associations avaient bien avancé avant les élections municipales. Les statuts étaient même rédigés, relate Salan Soltani, président de la CIAPV : « Les municipales sont passées, on n'en a plus entendu parler ».

Alexandre Garniron étant excusé pour raison de santé, c'est Marie-Dominique Aubry, première adjointe à la ville de Vesoul, qui a dit en son nom : « Alex Garniron n'a rien stoppé. C'est sa volonté aussi ».

Tout le monde n'a pas le même avis sur Oasis 3, Pascal Ferrari, vice-président de la CCIT70, estime qu'il faut mettre ce sujet à part et avancer : « Ce qui doit importer c'est comment peut-on faire pour faire vivre nos

commerces ? Cette association chapeau a pour but de faire remonter les événements forts. Le dossier est prêt ».

Rappelant la création de la CIAPV, au moment de l'installation de l'hypermarché Leclerc à Pusey, Salan Soltani a donné la parole à Patrick Valli, ancien président, à propos d'Oasis 3 : « Le débat opposant les centres-villes et les agglomérations ne date pas d'hier. Je m'aperçois partout où je vais que le commerce a changé, les consommateurs aussi. Les franchises investissent les grosses zones et on trouve les commerces spécialisés au centre. Le monde attire le monde. Ce serait même mieux pour le centre. Quand on aura compris cela... »

Animations : à la fête des mères, cette année, un petit sac pliable sera remis aux clientes. Le loto de Port-sur-Saône, qui accueille entre 300 et 400 joueurs, a rapporté environ 7.000€ de bénéfice. Un regret du président toutefois : les bénévoles se font rares.

Foire du Val de Saône à Port-sur-Saône : elle accueille plus de 90 exposants grâce à une



■ La foire du Val de Saône portée par la CIAPV aura lieu les 29, 30 et 31 mai à la salle Saônexpo de Port-sur-Saône. Photo d'archives

politique tarifaire basse et 6.000 personnes sur trois journées : « Le jour où nous n'avons plus de bénévoles, ces tarifs ne pourront plus être appliqués. On aura besoin du concours de tous », met en garde le président Salan Soltani, qui a souligné que le comité étudierait, suite à une question du public,

un affichage 4x3. Jean-Paul Mariot a donné son avis sur le sujet et Alain Chrétien, président de la CAV, serait prêt à participer à une grosse campagne de communication pour inciter les consommateurs limitrophes à venir acheter au pays de Vesoul. Encore faut-il « déterminer la période la plus ju-

dicieuse et que chacune des deux associations participe ».

Accessibilité : en fin de réunion, Pascal Ferrari, a évoqué la loi accessibilité de 2005, simplifiée en 2014 avec la mise en place d'un diagnostic technique personnalisé et envoi d'un agenda en préfecture, après quoi, l'entreprise aura trois ans pour faire les travaux.

Taxes : à une question posée sur la taxe professionnelle et celle abandonnée sur les enseignes, Alain Chrétien a assuré que « tant qu'il sera président de l'agglomération, je ne proposerai pas d'augmentation du taux de la taxe professionnelle ». Même s'il y a eu une réflexion sur la seconde, il a également promis « qu'il n'y aurait pas de taxe sur les enseignes ».

Chèques Kdo : Loïc Cava-gnac, président de l'UDCIA (Union départementale commerçants industriels et artisans), a fait la promotion des chèques Kdo, avec lesquels les commerçants peuvent « proposer des primes à leurs salariés ».

Catherine HENRY